

DOCUMENTATION DISPONIBLE DANS UN CLASSEUR A L'ACCUEIL DE L'AGENCE.

LA FORMATION POST PERMIS

L'auto-école VERDUN vous propose, des rendez-vous Post-Permis pour le permis B.

La formation Post Permis englobe les formations routières intervenant après l'obtention du permis de conduire.

Ces formations s'adressent à tous et permettent suivant les cas une **réactualisation des connaissances, un perfectionnement de la conduite, du comportement routier** ainsi qu'une **prise de conscience des facteurs de risque**. Elles sont basées sur le volontariat.

A chaque fin de stage Post-permis, il vous sera délivré un diplôme et une attestation avec feuille d'émargement, qui pourront peut-être vous donner réductions auprès de votre assurance.

Le 28 mars, le Gouvernement a publié au Journal officiel une [ordonnance relative à la réduction du délai probatoire](#) pour les titulaires d'un premier permis de conduire qui ont suivi une formation complémentaire. Il s'agit là des « formations post-permis » prévues par la loi Macron de 2015.

L'ordonnance du 28 mars

*Actuellement, la période probatoire pour les nouveaux conducteurs est de 3 ans et 2 ans pour les élèves ayant opté pour un apprentissage anticipé de la conduite. **Cette ordonnance vise à réduire le délai probatoire pour les conducteurs qui décideraient de suivre une formation complémentaire.** La diminution de la période probatoire ne pourra être effective que sous deux conditions :*

N'avoir commis, au cours de cette période, aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire ;

Avoir suivi une formation complémentaire dont les modalités seront précisées par décret en Conseil d'État.

L'ordonnance s'appuie sur plusieurs rapports et études récents (sans toutefois citer ces rapports) qui démontrent un phénomène d'accidentalité particulièrement élevé au cours des mois suivant l'obtention du permis de conduire. Ces rapports ont par ailleurs insisté sur la nécessité de mettre en place des formations post permis qui conduisent les conducteurs novices à engager un processus de réflexion sur leurs comportements et leur perception des risques. Plusieurs expériences menées au sein de pays de l'Union européenne ont démontré que la formation post permis est jugée très positive, notamment sur la réduction de l'accidentalité.

FORMATION POST PERMIS B – 1 JOURNEE

Durée	1 journée
Horaires	9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Lieu	Auto-Ecole VERDUN 15 Rue Joséphine – 27000 EVREUX
Nombres de participants	De 6 à 10 personnes
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">● Le stagiaire doit être titulaire du permis B
Objectifs déterminés	<ul style="list-style-type: none">● Être capable de préparer ses déplacements● Être capable d'adopter une conduite préventive et de s'adapter aux différentes conditions de circulations et d'adhérences● Être capable d'anticiper une situation à risques dans ses déplacements quotidiens.
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none">● Enseignants diplômés BEPECASER● Salle de cours (capacité 1 à 20 personnes)● Téléviseur● Vidéo projecteur● Paperboard● Tableau blanc● Véhicule utilitaire léger● Berlins Compact● Monospaces
Les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats	<ul style="list-style-type: none">● Attestation de présence● Liste d'émargement● Evaluation à chaud● Remise d'une fiche individuelle d'évaluation à l'issue de la formation

PROGRAMME

Matin

Accueil, Présentation et tour de table

Audit de Conduite : Départ pour un « parcours type » d'évaluation.

Répartition des stagiaires sur les véhicules, 2/3 stagiaires et 1 formateur par voiture, 20/25 minutes par participants au volant.

Objectif : évaluer le conducteur, lister les différentes erreurs de conduite, Observer le comportement du conducteur, Vérifier le respect des règles de circulation et de la réglementation.

Estimation de l'éco-conduite et de la conduite apaisée.

Retour en salle pour l'exploitation commune des différentes observations.

Accidentologie

Etude de cas d'accidents relatifs aux erreurs qui peuvent avoir été commises durant l'audit de conduite.

Effets et méfaits de la vitesse

- Les lois psychophysiologiques
- Le conducteur : mode de fonctionnement
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation
- Répartition des défaillances
- Vitesse et distances de sécurité

Recyclage code de la Route

- Série de 20 questions type examen du Permis de Conduire
- Correction et échange avec l'enseignant sur la réglementation

Après-midi

En salle de cours (en théorie)

- **Installation à bord :**

Position de Conduite optimum

Utilisation du volant

La « bonne conduite » :

Se créer un Espace de vie

Les différentes « temps de réaction »

Adaptation du comportement aux situations

Connaître les éléments perturbateurs

Le Freinage :

Les aides à la conduite (ABS, AFU, Esp)

L'incidence du chargement sur le comportement et la distance d'arrêt

Alcool, drogue et autres produits psychoactifs, téléphone et conduite

- Alcool
- Equivalence des verres
- Alcool : troubles
- Sanctions
- Conséquences pour l'assurance
- Drogues : les effets
- Sanctions encourues

Théorie de l'écoconduite et de la conduite apaisée :

- Bilan de la conduite du matin
- Définition
- Entretien

Bilan de la journée

Validation : remise de l'attestation de formation post-permis de la catégorie B et du diplôme

- **Le tarif de la formation comprend : 150 € TTC**

L'accueil café et les pauses

La mise à disposition des salles de cours

La mise à disposition des véhicules

La mise à disposition de l'enseignant diplômé

Les évaluations à chaud

La gestion administrative

Les assurances